# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 AOUT 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.



DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.


NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 16 AOUT.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros—dans leur salle d'encan, No [illegible] rue du Camp, un magnifique stock de bottes, souliers et brodequins.

Par E. M. Jacobs—à 10 heures du matin, au Vieux Bassin, au coin des rues Marais et Bassin, le lougre [illegible] avec ses voiles, apparaux, ancres, &c. Et au No [illegible], Passage de la Bourse, fonds d'une boutique de liqueur.

Par A. Feiber—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

## Réduction de dépenses.

Dans sa dernière communication aux Conseils, le maire a insisté sur une réduction de dépenses dans le gouvernement de la ville, et a recommandé la nomination d'une commission qui serait chargée de s'enquérir si les frais administratifs ne pourraient pas être réduits et si la municipalité ne pourrait se dispenser du service d'un certain nombre d'agents. Le maire, en entrant tout de suite en matière, dit que le contrat avec l'association des pompiers pour éteindre les incendies est trop coûteux, et que ce département pourrait accomplir sa mission pour une somme fort inférieure à l'allocation de $190,000 votée par les anciens Conseils. Il soutient, au surplus, que suivant la charte, tous les contrats doivent être adjugés à l'encan.

Conformément à ces recommandations, le Dr Goldman a fait passer une résolution d'après laquelle une commission sera nommée pour examiner la liste des salaires et nécessairement aussi l'utilité des emplois salariés et rapporter telles mesures d'économie qui seraient jugées convenables.

On a souvent fait des recommandations pareilles et on a souvent nommé des commissions pour faire passer ces recommandations de la théorie dans la pratique, mais on a rarement réussi à obtenir un résultat sérieux. La raison en est facile à comprendre; ces commissions sont toujours composées d'hommes faisant partie de nos deux Chambres municipales, plus ou moins intéressés, dans des vues électorales, à augmenter les salaires qu'à les diminuer, à augmenter le nombre des places qu'à le réduire. Quel est le membre, en effet, qui n'a pas plusieurs amis à conserver et aussi plusieurs amis à pourvoir. C'est là le cas non seulement pour chaque membre de ces commissions de révision, mais encore pour chaque membre des Conseils, appelés à voter sur les réductions ou économies proposées.

Il est vrai, et nous l'avons écrit souvent, que tout le service administratif de la ville pourrait être fait de manière à ne coûter que la moitié de ce qu'il coûte aujourd'hui. Mais quand personne ne veut faire de sacrifices, et qu'on tient au commis pour la place et à la place pour le commis, bien plus quand on veut en placer d'autres et même créer des sinécures pour y établir ses favoris, il est clair que toute réforme est impossible, et nous craignons beaucoup que la tentative d'aujourd'hui n'ait pas plus de succès que toutes les tentatives si infructueuses qui ont précédé.

Nous pourrions citer, comme preuve à l'appui de notre assertion, la proposition ruineuse qui a été faite par l'assistant alderman Flood, juste au moment où il était question des économies suggérées par le maire et de la résolution présentée pour suivre ses bonnes recommandations. M. Flood, trouvant sans doute que le commissaire des rues ne faisait point assez de dépenses, a demandé qu'il fut autorisé à employer une force de 1000 hommes par jour pour le nettoyage ou l'entretien des rues de la ville. Or, ces 1,000 hommes formeraient à eux seuls, dans le budget des dépenses, un chapitre de $60,000 par mois ou de $720,000 par an, ce qui, joint aux traitements des officiers et surveillants, élèverait le total à bien près de $800,000.

Si la presse était libre aujourd'hui comme elle l'était autrefois, nous nous permettrions de traiter la demande de M. Flood comme elle mériterait d'être traitée, afin de dégoûter à jamais les représentants municipaux ayant de semblables idées, mais cette liberté de presse ayant cessé et les franchises de la discussion ayant souffert du régime nouveau encore plus que les franchises électorales, nous dirons simplement que cette demande eût dû être, sans cérémonie, déposée sur le bureau. Par courtoisie ou autre raison, c'est ce qui n'a pas été fait, et la résolution de M. Flood a eu l'honneur d'être référée au comité des rues et débarcadères. Il est fort à désirer qu'elle n'en sorte jamais.

Voilà un début qui ne promet rien de bon à l'initiative du maire, ni à l'initiative des conseillers municipaux qui voudraient l'appuyer franchement dans ses louables efforts d'économie.

Pour faire réussir une réforme, comme celle que recommande le maire, il aurait fallu nommer une commission municipale en dehors des Conseils municipaux; il aurait fallu la composer d'hommes intéressés au succès du projet, versés dans l'administration locale, en connaissant les rouages, et ayant depuis long temps des idées arrêtées sur ce sujet. Il aurait fallu que ces hommes, dégagés de tout penchant politique, et tenus à l'écart de toute brigue ou obsession, eussent pu travailler à leur aise, avec le pouvoir de se faire donner tous renseignements utiles, de mander tout commis ou employé de la municipalité et de requérir la communication de tous livres ou de tous papiers officiels. Une commission formée ainsi et jouissant de cette liberté, eût pu faire beaucoup de bien, un bien immense pour le présent et l'avenir.

Cette commission eut dû être nommée par le général Sheridan qui sait très bien choisir ses hommes quand il le veut, témoin le nouveau bureau des commissaires de levées. Il eut fallu pour la commission en question, des hommes de cette valeur, et dont les bonnes intentions n'eussent pu faire l'objet d'un doute.

Nous sommes surpris que le maire Heath, qui a sans doute été consulté pour le *réajustement* des Conseils, n'ait pas fait sentir au général Sheridan la nécessité d'une réforme opérée par le moyen que nous indiquons. Le maire a-t-il été retenu par des scrupules de charte et de légalité municipale? mais la charte n'est plus que ce qu'on veut bien en faire, puisque sans elle on nomme des corps délibérants et que, sans elle aussi, ces corps délibérants tranchent toute espèce de difficultés municipales. Il ne faudrait pourtant pas abuser de la charte au point de s'abriter d'elle quand on ne veut pas faire le bien et de se passer d'elle quand on veut faire le mal. La charte existe ou n'existe pas: Si elle existe, alors il faut rétablir les Conseils de 1866 et la direction des écoles publiques que ces Conseils avaient élue; si elle n'existe pas, il ne faut pas se laisser arrêter par des considérations ridicules de droits abusifs ou d'errements ruineux, toutes choses qui ne résistent pas à un examen libre.

Les économies sont partout possibles, si on les cherche avec la volonté de les réaliser. A quoi sert, par exemple, le Bureau de police? Ce Bureau n'existait pas anciennement. On peut s'en passer. Le maire qui nomme les hommes de police doit pouvoir les suspendre ou les remplacer, et cela suffit. A quoi sert le Bureau de santé? Qu'a-t-il fait ou que fait-il que le Conseil municipal ou le maire ne fasse ou ne puisse faire? Ordonner ou conseiller l'emploi des désinfectants—c'est risible. Recevoir les rapports mortuaires de la semaine ou de la journée—le secrétaire du maire pourrait les recevoir tout aussi bien et les communiquer à la presse qui n'aurait pas à aller les chercher où elle sait où. Les rapporteurs de la presse sont assez occupés pour qu'on leur épargne des courses inutiles. Avec l'Hôtel de Ville, les Cours de justice, la police et le coroner, la presse a plus de besogne qu'il ne lui faut, et le Bureau de Santé n'est qu'une surcharge. A quoi sert le Bureau des Assesseurs de ville, quand il y a déjà un Bureau d'Assesseurs d'Etat? Ces deux Bureaux se copient l'un l'autre. Il n'en faut qu'un. Tous les propriétaires applaudiraient à la suppression de cette doublure. A quoi sert tout ce luxe de députés dans les divers départements de ville?

Les chefs de bureau ne font rien; les députés font le moins possible, et le travail, en définitive, retombe sur ceux qui sont les moins payés. Nous sommes beaucoup plus en faveur des traitements raisonnables qu'en faveur des places inutiles, mesquinement salariées. Qu'on rémunère bien ceux qui travaillent, mais qu'on renvoie ceux qui ne font rien, et qu'on abolisse les sinécures.

Ces réformes, après tout, ne sont pas ce qui rendrait le plus en fait d'économie. La grande économie doit résulter de l'administration générale de la ville. Les travaux publics, au prix où ils sont aujourd'hui, épuisent le trésor municipal. Les quais et les levées coûteront beaucoup et ne rendront rien tant que la perception des droits sur les bateaux et navires sera livrée à des agences municipales. L'entretien des rues de la ville ruinera la ville tant que le département que cela concerne en sera chargé. Il ne faut pas nous imaginer que nous en savons plus que nos pères, et qu'ils se trompaient en ayant recours à l'expédient des fermes et des contrats. C'est encore aujourd'hui le meilleur système et il faut y revenir au plus vite. L'économie résultera aussi de l'abandon de tout projet dont le but ne serait pas une amélioration urgente; elle résultera surtout de l'abandon de tout projet d'acquisition quelconque à moins de nécessité absolue. Enfin, l'économie résultera de la sévérité des Conseils dans la dispensation des faveurs et des grâces municipales. En entrant résolument dans la voie que nous venons d'indiquer, ils y trouveront à la fin l'épargne d'un million pour l'année courante. Les Conseils, s'ils sont bien inspirés, peuvent se ménager cet honneur.

### AFFAIRE CONOVER.

L'affaire Conover commence à faire grand bruit à Washington. Elle est si grave, que l'énormité de son poids devrait écraser la tête du parti radical, mais il est à craindre que le parti n'échappe en raison même de cette énormité à laquelle peut-être le public refusera de croire. Suivant des révélations faites par Conover, autrement dit Dunham, le témoin, condamné pour parjure, il existerait des lettres prouvant un complot contre la vie du président Johnson, et ceux qui l'auraient ourdi éprouveraient d'autant plus de difficulté à le nier qu'une lettre, relative à de certains documents possédés par Mme Conover, documents que les conjurés voudraient obtenir à tout prix, est tombée en des mains qui ne s'en dessaisiront pas. "Le développement de cette conspiration contre le président des Etats-Unis, prend d'heure en heure des proportions gigantesques; et les témoignages accumulés déjà font frémir", tel est le langage du *National Intelligencer* qui dénonce résolument Conover, Ashley, Butler et Holt, et qui demande qu'ils soient arrêtés, poursuivis, jugés par une commission militaire et exécutés.

Ce journal ne comprend pas pourquoi la conspiration formée pour obtenir les moyens de mettre en accusation le Président, commandant en chef de l'armée et de la marine et premier magistrat des Etats-Unis, ne serait pas militairement traitée et sabrée.

La lettre, donnant une preuve de l'existence de documents tenus encore secrets par Mme Conover qui espère toujours arriver, par ce moyen, à la liberté de son mari, est de l'écriture du *révérend* M. Matchett, secrétaire du comité de l'assassinat. Elle est adressée au juge Holt, juge avocat général, ou chef du bureau de la justice militaire, et ni l'un ni l'autre ne peuvent en nier l'authenticité; elle a été publiée et tout le monde est convaincu aujourd'hui que le président Johnson a été jusqu'à présent en butte aux plus vives animosités et aux plus terribles rancunes. Mais le renvoi de Stanton brise le plus grand appui des conjurés, et d'un moment à l'autre nous pouvons attendre la fin de ces machinations ainsi que la chûte des machinateurs pour peu que le général Grant veuille en favoriser la poursuite.

ENREGISTREMENT EN LOUISIANE.—On trouvera dans notre partie anglaise le tableau général de l'enregistrement des votants dans les 48 paroisses de l'Etat. 44,733 blancs et 82,865 noirs ont été inscrits, en tout 127,598. Les blancs ont eu de faibles majorités dans 10 paroisses seulement. On dit que le général Sheridan a l'intention de lancer sans délai un ordre d'élection pour une convention d'Etat.

### Nouvelles Etrangères.

GRANDE BRETAGNE.

CHAMBRE DES COMMUNES—*Séance du 26 juillet.*

M. Seymour appelle l'attention sur la condition des prisonniers anglais en Abyssinie, et propose une Adresse pour prier S. M. de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin le plus tôt possible à leur captivité, quand même il faudrait recourir à la force des armes.

Lord Stanley—Je puis assurer la Chambre que depuis le moment où le cabinet actuel est arrivé au pouvoir, la question de savoir ce que l'on pourrait faire pour ces malheureux captifs a été l'objet constant de sa sollicitude.

Il est tout à fait inutile de remonter dans le passé et de se demander s'il était utile ou non, dans le principe, d'envoyer une mission en Abyssinie; si l'on pouvait par là garantir quelque intérêt politique ou commercial, et enfin si une autre manière d'agir aurait conduit à de meilleurs résultats.

Ce que l'on a fait, on l'a fait pour le mieux; tout ce que l'on peut dire c'est que le résultat, c'est-à-dire la détention de ces malheureux, sans cause ni provocation connue, a été un événement tellement en dehors de toute prévision possible et de tout calcul ordinaire, qu'il serait injuste d'en faire retomber la responsabilité sur les hommes qui avaient été les promoteurs de la mission.

En m'exprimant ainsi, je ne fais que leur rendre justice, et je crois le faire un peu mieux que l'honorable membre qui siège vis-à-vis de moi. J'ai écouté ses paroles avec une certaine inquiétude, parce que je savais que, dans une question de cette nature, il était facile de faire plus de mal que de bien.

Quant au mal cependant qui a pu être fait par le discours d'un noble et savant lord (lord Chelmsford) dans une autre enceinte, mal que l'on a prétendu être très grand, je puis dire que l'on a constaté que ce discours n'avait jamais passé sous les yeux du roi Théodoros, et que, par conséquent, il n'avait pu faire aucun mal.

Pour nous, ce que nous avons à faire pour le moment, c'est de tirer nos captifs d'embarras, et, une fois la chose faite, il me semble que l'on n'aura plus guère la fantaisie, ni dans la Chambre ni dans le gouvernement, de se mêler beaucoup des affaires de l'Abyssinie.

La question, c'est de savoir comment cet élargissement peut être obtenu. Or il n'y a que deux moyens possibles: la conciliation ou bien la force, et je pense que tout le monde sera d'avis qu'il faut épuiser d'abord tous les moyens de conciliation avant d'adopter une ligne de conduite différente.

Nous avons en effet, avant d'agir, à considérer qu'une expédition entreprise pour la délivrance des prisonniers entraînerait d'abord de grandes dépenses et ensuite de grandes pertes en hommes, tant en raison des opérations militaires que du climat meurtrier de ces régions.

Nous avons même à craindre d'occasionner ainsi le massacre des prisonniers; on pourrait également appréhender qu'une expédition ne devînt, au premier moment, complètement inutile; car la détention des prisonniers étant le fait d'un simple caprice, il se pourrait qu'un autre caprice amenât leur élargissement.

Il fut donc résolu d'épuiser d'abord les moyens pacifiques. Je reçus alors des propositions nombreuses de la part de personnes qui étaient disposées à courir les chances de diriger une nouvelle mission en Abyssinie. Mais il nous sembla bon de décliner ces offres, et cela pour une raison toute simple.

Quel qu'ait été le premier motif du roi Théodoros pour incarcérer nos concitoyens, il est clair qu'il a fini par adopter, comme principe de sa politique, de retenir dans ses mains le plus grand nombre possible d'Européens, et nous ne voyions pas qu'il fût désirable d'augmenter ce nombre.

Nous n'avons envoyé personne à Magdala. Mais nous avons profité du retour de M. Flad, missionnaire allemand dont la famille résidait dans cette localité, et qui était, en tout cas, obligé d'y retourner pour veiller à la sécurité de son foyer domestique. Nous le chargeâmes d'une communication qui figurera au nombre des pièces imprimées, et, en outre, nous envoyâmes, par le colonel Merewether, divers objets destinés à être offerts au roi Théodoros, comme présents, objets que nous savions devoir lui être agréables. Mais ici s'élève une difficulté.

Le roi avait exprimé un vif désir d'obtenir le secours de quelques ouvriers anglais, et les personnes qui le connaissaient disaient que les cadeaux ne feraient aucun effet s'ils n'étaient accompagnés de ces ouvriers.

Je résolus alors de les envoyer jusqu'à Massowah en leur expliquant sans déguisement la nature des chances qu'ils couraient, et en m'assurant qu'ils comprenaient bien la situation; mais je décidai en même temps qu'ils ne s'avanceraient dans le pays qu'après l'élargissement des prisonniers.

Naturellement, en effet, si cet élargissement avait eu lieu, nous aurions pu être en droit de croire à la bonne foi du roi Théodoros, et nous aurions eu plus de confiance en lui livrant ces ouvriers. Il aurait eu d'ailleurs tout intérêt à bien traiter ces derniers, en raison de l'importance des services qu'ils lui auraient rendus, et de son désir personnel de voir leur nombre s'augmenter.

En même temps il était clairement expliqué qu'ils allaient là de leur plein gré, et qu'on ne ferait rien pour les pousser en avant s'ils trouvaient le danger trop grand pour oser le braver. Telle était la situation il y a quelques mois. Je regrette d'avoir à dire que cette tentative paraît avoir échoué complètement.

Les prisonniers ont été traités plus sévèrement que jamais. Le roi a essayé d'avoir en même temps les présents et les ouvriers, mais naturellement il s'est trouvé en présence d'un refus qui n'aurait cessé que par l'élargissement de ces captifs.

Depuis lors nous n'avons pas reçu de ses nouvelles; je lui ai écrit de nouveau en l'avertissant que, s'il ne rendait pas la liberté à nos compatriotes, il pouvait compter qu'il ne jouirait jamais de l'amitié du gouvernement anglais.

J'insistai en outre pour obtenir cette délivrance, mais j'évitai de joindre à cette Note la moindre expression menaçante, parce que je voulais que le gouvernement fût entièrement libre d'agir comme il l'entendrait, selon les circonstances. J'ai peur, toutefois, en voyant tout ce qui s'est passé, que nous ne devions regarder tous les moyens pacifiques comme épuisés sans succès.

Nous nous trouvons alors en présence d'une autre question, et c'est là une question sérieuse: Quelle conduite allons nous tenir? Je conviens, d'un côté, qu'il répugnerait singulièrement à notre sentiment national, et qu'il serait extrêmement peu avantageux pour nous, comme point d'honneur et d'influence, de laisser non seulement des compatriotes, mais des envoyés chargés d'une mission du pouvoir exécutif, aux mains d'un roi à moitié sauvage, et en butte à toutes les cruautés que peut lui suggérer son capricieux génie. D'un autre côté, je me crois obligé de déclarer franchement à la Chambre qu'il n'est point du tout facile d'obtenir par la voie des armes la délivrance de nos prisonniers.

Je ne fais point entrer en ligne de compte les difficultés qui viendraient d'une résistance à main armée qui serait probablement peu de chose; mais nous avons à considérer la nature du climat, celle du pays exposé à la chaleur pendant une saison, aux pluies pendant une autre, le manque d'approvisionnements, l'absence de tout moyen de transport, notre ignorance totale des sentiments de la population; tout cela fait qu'une expédition en Abyssinie est une très grosse affaire.

On a parlé du voisinage d'Aden comme d'un point où nous pourrions trouver une base convenable pour des opérations de cette nature. Mais Aden est une place entièrement dépourvue de magasins et de ressources. Toutes les provisions nécessaires pour une expédition en Abyssinie devraient venir soit de l'Egypte, soit de Bombay. Magdala, où se trouvent les captifs, est au moins à 300 milles de la cote, et n'est accessible qu'à travers un pays montagneux, sans route aucune, souvent sans eau, nous dit-on, et dont nous savons, somme toute, fort peu de chose.

Je demande alors à la Chambre, avec la confiance de la trouver de mon avis: Quelque désir que nous ayons d'obtenir le résultat auquel nous tendons, ne serait ce pas une folie de jeter une armée anglaise dans une contrée inconnue, sous un climat tropical, loin de la mer, loin de ses propres réserves, loin de ses approvisionnements, sans avoir pris préalablement tous les renseignements possibles sur les moyens de faire manœuvrer cette armée, de la nourrir et de la conserver en santé? Oui, je regarde une enquête de cette nature comme un préliminaire indispensable.

Je me suis mis en rapport avec le ministre de la guerre et avec l'India-Office sur les meilleurs moyens de faire cette enquête. Mon honorable ami, le secrétaire d'Etat des affaires de l'Inde, a télégraphié au gouvernement de l'Inde d'envoyer un ou plusieurs officiers, sur lesquels on puisse compter, rejoindre le colonel Merewether à Aden, afin d'étudier avec lui, dans les plus petits détails, les points sur lesquels on a besoin d'être renseigné.

Je ne veux pas anticiper sur le résultat de cette enquête, mais j'espère que la Chambre sera d'avis qu'en y procédant nous n'avons fait que notre devoir; si d'une part, nous ne pouvons pas consentir à abandonner les prisonniers à leur sort, sans tenter de les délivrer, d'autre part, en précipitant les choses, et en agissant dans les ténèbres, nous aurions couru le risque de nous exposer à de grandes calamités, et nous aurions pu amener sur nous mêmes la possibilité d'un déshonneur à la fois politique et militaire.

Il est possible que lorsque le roi Théodoros nous verra agir il réfléchisse et rende les prisonniers sans nous donner plus de souci; ce serait pour tout le monde la solution la plus facile et la plus satisfaisante; nous pouvons l'espérer, nous ne devons pas y compter.

En cas d'insuccès, à nous incombe la responsabilité de décider ce qu'il y aura à faire. Evidemment, nous devons être guidés, jusqu'à un certain point, par les rapports que nous avons reçus des personnes que nous emploierons pour faire cette enquête.

Je ne crois pas devoir donner, au nom du gouvernement, aucune assurance au sujet d'une expédition, à moins que ce moyen extrême ne soit jugé praticable moyennant une dépense raisonnable d'hommes et d'argent. Je sais que l'on peut dire: Envoyez seulement l'expédition sur la côte, cela suffira!

Peut être cela suffira-t-il; mais si vous envoyez une expédition sur la côte et si cette expédition ne réussit pas, vous ne pourrez en rester là, il vous faudra poursuivre.... Vous êtes bien libre, en effet, de commencer ou non une expédition, mais une fois l'expédition en train, vous n'êtes plus libre de l'abandonner sans qu'elle ait réussi.

Si vous entreprenez l'expédition, songez y bien! il vous faut la mener à bout. J'espère que la Chambre laissera la décision à ceux qui sont naturellement responsables, et j'espère qu'elle verra, par les papiers qui seront déposés sur le bureau, qu'en admettant qu'il puisse exister des divergences d'opinion sur laquelle était la voie à suivre, nous avons pris le meilleur et le plus sage parti, en tout cas, nous n'avons pas été coupables de négligence ni d'indifférence en traitant cette très douloureuse affaire. (*Times.*)

### Nouvelles diverses.

Paris, 27 juillet.

— S'il fallait s'en rapporter au *Journal de Posen*, nous verrions, cet automne, un spectacle très significatif dans les plaines polonaises voisines de la Silésie prussienne. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse y réuniraient leurs armées pour opérer en commun de gigantesques manœuvres. L'armée russe serait commandée par le général Ramsey, et l'armée prussienne par le général Steinmetz.

— Les feuilles allemandes annoncent que M. Dolun, rédacteur du *Kladderadatsch*, est poursuivi simultanément à Munich et à Berlin, sous la prévention d'avoir injurié le roi de Bavière.

— C'est le 1er août prochain que doit être découverte la façade du nouvel Opéra, dont le travail décoratif est à peu près terminé maintenant. On sait que le marbre y a été employé avec une véritable profusion. On a puisé, tant pour l'ornementation extérieure que pour celle de l'intérieur, aux carrières les plus estimées, et l'on aura une idée de l'importance de ces produits, sous le rapport des prix, quand on saura que quelques blocs de marbre de Serravezza, près de Carrare, dont on se servit pour l'édification de la cathédrale de Saint Pétersbourg, coûtèrent à la Russie 4 millions de francs.

Les marbres rouges de Campiglia et de Caldana, si recherchés pour la marqueterie, ceux des montagnes avoisinant la Spezzia, près de Gênes, ceux de Carrare, qui valent 1,200 fr. le mètre cube pris au port d'embarquement, et enfin ceux de Porto Venere, si remarquables par leurs veines d'or, ont été mis à contribution par la ville de Paris et participent, dans une mesure plus ou moins grande, à la décoration de l'édifice.

— A son retour à Londres, le lord-maire a eu à se justifier devant le *Common Council*, d'une triple accusation qui était portée contre lui par un des membres de la députation de la Cité.

Le lord maire était accusé d'avoir méprisé ses collègues de Dublin et d'Edimbourg; d'avoir présenté une adresse à l'empereur Napoléon III un dimanche, et de n'avoir pas porté la robe d'Etat (*his robe of State*). Il va sans dire que le conseil a accordé un bill d'indemnité au lord-maire, sur les explications que celui-ci a fournies.

— On assure qu'une ordonnance du gouverneur vient d'expulser de la Croatie les correspondants du *Siècle* et de l'*Indépendance belge*.

— On signale des troubles à Morreale, près Palerme. La population, convaincue que c'est le gouvernement qui a fait naître et qui entretient le choléra, s'est levée en masse. Des combats sanglants ont eu lieu dans les rues, la troupe a dû charger à la baïonnette, la plus grande fermentation règne dans la contrée.

— On se souvient peut être de l'officier prussien qui, dernièrement, repassait son sabre sur une des meules de l'Exposition.

Un correspondant à signature illisible, m'assure qu'au moment où ce vaillant guerrier contemplait avec joie sa lame tranchante, un quidam s'approcha de lui et lui dit:

— Vous voilà complet, capitaine, vous aviez l'aiguille, maintenant vous avez le fil.

— Une partie de la presse parisienne raille fort agréablement, et pince sans rire, le directeur nouvellement décoré de l'*Epoque*.

Pour M. Dusautoy, il n'y a pas de doute. On n'a décoré en lui ni le membre du jury, ni l'écrivain libéral, mais le fournisseur d'habillements militaires. Je ne suis point de ceux qui plaisantent M. Dusautoy sur ses antécédents. Parce que cet honorable industriel a gagné une belle fortune à confectionner des pardessus et des habits brodés, je ne vois pas pourquoi il lui serait interdit de la manger dans les journaux.

Je veux prendre la question de plus haut, et je soutiens qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de directeur d'un grand journal et les fournitures militaires. Comme homme, comme citoyen, comme publiciste, M. Dusautoy désire la paix, la paix civilisatrice et fécondante. Comme fournisseur, il appelle la guerre de tous ses vœux.

Que deviendra, dans ce conflit entre ses principes et ses intérêts, l'indépendance de sa pensée? Chaque fois que M. Clément Duvernois écrira un de ces articles belliqueux qui font trembler les trônes et passer de mauvaises nuits à M. de Bismark, on dira: "Tiens! Dusautoy qui veut écouler un stock de marchandises!"

— Le *Courrier français* pose un point d'interrogation:

Hier, un de nos collègues se présente aux bureaux de l'*Epoque*.

— Monsieur le directeur, s'il vous plait?
— Il n'est pas ici.
— Alors, c'est qu'il est *ailleurs*.

Pourquoi, sur cette réponse si simple, a-t-on jeté notre ami à la porte? On s'y perd.

Mystère! *Ad augusta, per angusta*, comme disent les amusants conjurés d'*Hernani*.

— La vente du dernier numéro de *Paris Comique* a été interdite sur la voie publique. Le motif est la complainte comique fort réussie sur Berezowski, dont voici deux couplets:

On passa une grand'revue
Dans de Boulogne le bois,
Ni hommes ni femm' tous rois
En casque et en grande tenue,
Même que sur leurs sommets
Ils avaient tous leurs plumets.

Pendant ce temps-là l'arme éclate.
D'horreur pour ce noir dessein
La main gauch' de l'assassin
En devient tout écarlate,
La foule *empoigna tout ce qui*
Peut s'prendre de Berezowski.

Cette spirituelle complainte n'est nullement hostile au gouvernement, au contraire; son coup final se termine par *vive Napoléon*; seulement, la loi est formelle et interdit la vente sur la voie publique de toutes complaintes et chansons politiques.

—On vient, nous dit M. Feyrnet, d'exécuter le traître Lopez.... à Lisieux. Les sapeurs pompiers de cette sous-préfecture l'ont bel et bien fusillé—pas avec leur z-hache.

Le capitaine Lacroix, qui avait imaginé, dit le *Lexovien*, cette cible expiatoire, a tiré le premier; il a logé sa balle à la hauteur de l'estomac dans l'image du Judas mexicain.

Le tir a continué, et quarante deux balles ont transpercé le corps de Lopez......

Le prix, une carabine à piston, a été gagné par le clairon Garnier, dont la balle est allée se loger à un centimètre de la bourse qu'était l'objectif des tireurs.

Il s'agit sans doute d'une bourse emblématique suspendue au cou ou à la ceinture du Lopez de carton.

## PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

**Un article sur Grant.**

**Sa spontanéité d'action.**

**Le général est classé en dehors des Radicaux.**

**Nouvelles commerciales d'Europe.**

**Hausse sur le coton à Liverpool.**

Londres, 15 au soir—Consolidés 94 3/8. Bons 73 3/4.

Liverpool, 15—Coton fort à la clôture à une hausse de 1/8 pour le Middling Upland, 10 7/8. Middling Orleans 11 1/8. Vendu 10,000 balles.

Londres, 15—La monnaie de billon s'est augmentée de $235,000 à la Banque d'Angleterre.

La Havane, 8.—Un repaire de contrefacteurs a été découvert par la police. On en a emprisonné une demi douzaine.

On rapporte que le capitaine et le second du brick américain Melrose, en chargement à Baracoa, sont très malades de la fièvre jaune.

L'arrivée du ministre espagnol au Mexique a été complètement ignorée dans les cercles officiels. Il est allé se loger à l'hôtel d'Angleterre et est reparti pour l'Europe par le steamer anglais Tyne.

Le sucre est inactif. On offre sans succès le No 12 pour 8 réaux 1/4.

Une émeute sérieuse a eu lieu à Matanzas, dimanche dernier. Les gens qui s'étaient rendus à Bull Ring, mécontents de l'exécution, ont pris l'affaire en main, chassant les acteurs et brisant tout.

Les troupes furent appelées, mais les perturbateurs avaient décampé quand elles arrivèrent.

Les avis des Antilles anglaises annoncent que les marchés y étaient généralement dépréciés.

De Puerto Principe, l'on apprend que les affaires monétaires languissaient. A Manzanilla on s'attendait à des émeutes, la populace menaçant de faire fermer tous les magasins. Une querelle s'étant élevée dans les rues de Bayama, le gouverneur, qui aurait voulu intervenir, a été souffleté.

L'extrait suivant d'un article de la *Tribune*, de la longueur d'une colonne, dénonçant avec réserve le général Grant, met en évidence la situation politique dans le Nord:

"Nous ne nous plaignons pas du général Grant. Il a un droit, ses opinions. Il peut honnêtement soutenir le Président, tout aussi bien que d'autres lui font une opposition honnête. C'est une différence d'opinion seulement qui ne nuit en rien à sa réputation de soldat, ni à son patriotisme ou à sa fidélité comme citoyen. Mais nous objectons décidément à la prétention du *Times* d'en faire un radical quand nous ne connaissons ni écrit ni discours qui justifient cette assertion, et quand les actes et les actes de ses bruyants amis font croire le contraire.

Les amis de Grant ne sont pas si désireux. Le *Herald* qui, il y a une semaine encore était fort radical, se range aujourd'hui sous l'étendard de Grant comme candidat à la présidence, avec Lee, de Virginie, comme vice-président, et il se montre maintenant furieux dans ses attaques contre le Congrès, et il insiste sur ce qu'il appelle pleinement la supériorité du Nord dans le Sud. Cela, comme nous le comprenons, est logique. Le *Herald* est probablement aussi bien informé que le *Times* et il réclame le général Grant comme son allié!

Le *World* a écrit un long article pour montrer qu'en entrant dans les bureaux de la guerre, le général Grant a agi librement et n'a été forcé par aucun lien de discipline militaire. Grant lui même a notifié à Stanton son acceptation. Le mot est assez clair pour tout le monde.

L'article conclut ainsi—"Ceux [illegible] suivant laquelle le général Grant soutient le Congrès, et nous en demandons la preuve.

Augusta, 15.—Un accident a été occasionné sur le chemin de fer de Savannah, près de la station de McBeans, par l'écroulement d'un aqueduc. Un ingénieur et trois chauffeurs ont été tués.

Des conventions de comté se sont tenues dans la Floride dans le but d'adopter une réforme sur laquelle les blancs et les noirs pourraient s'unir dans la formation d'une Constitution d'Etat, qui garantira une égale justice et protection aux droits et intérêts des deux partis.

On croit que la pluie d'hier fera beaucoup de mal à la récolte de maïs dans les terres basses qui ont été inondées.

Louisville, 15—Vendu 150 b de tabac de 3.00 à 19.00. Farine de 25c en hausse pour article de choix, superfine $7.00. Coton 21 à 25. Saindoux 12 3/4.

Cincinnati, 15—Farine sans changement. Coton, même cote, à 26 1/2. Porc 21.75. Bacon ferme à 12 1/2. Saindoux, inactif, 12 1/2.

St Louis, 15—Tabac actif et en hausse pour certaines qualités. Farine ferme. Extra 11.00 de choix, 12.00.

Mobile, 15—Vendu 150 balles coton, marché calme, à 24 1/2 et 25. Reçu 12 balles.

New York, 15—Coton ferme. Vendu 1,000 balles à 28 1/2. Farine de l'Etat 7.20.

Baltimore, 15—Coton ferme. Farine ferme et calme.

Washington, 15—Les affaires de Steedman se bornent à ce qui concerne l'intérêt du Revenu dans son district.

Holt est revenu de sa tournée au Nord. Sa révocation ou sa suspension est attendue de jour en jour.

Le brigadier général Horace Porter, aide de camp du général Grant, remplace le général Pelouze comme adjudant, au département de la guerre. Pelouze se retire pour raison de santé.

La Légation turque est arrivée aujourd'hui.

Il y a dans le trésor, aujourd'hui $105,000,000 en espèces et $71,501,000 en billets de circulation.

Revenu de l'Intérieur, aujourd'hui $305,000.

Le même ordre relatif aux lois de Mason voté au département de l'intérieur et appliqué au Tennessee et à la Caroline du Nord, votes dans le même temps. Les détenteurs prouvant qu'ils ont acheté les bons de bonne foi, peuvent les réaliser.

Le rapport du comité sur les chemins de fer du Sud disculpe M. Johnson de toute connexion avec les fraudes alléguées.

E. H. Saulnier, consul des Etats Unis à la Vera Cruz, informe M. Seward, à la date du 1er août, que Santa Anna y est arrivé le 30 juillet. L'ordre du gouvernement est de garder Santa Anna, Vidal et Rivas au fort de San Juan de Ulloa, dans des chambres séparées et au cachot.

Saulnier dit aussi, à propos de la Douane, que les règlements précédemment en vigueur, y seront rétablis de nouveau, pourvu que les négociants s'engagent à se conformer à ce que le gouvernement pourra statuer par la suite.

Une dépêche d'Omaha donne les détails d'une bataille près du Fort Kearney. Les Indiens ont attaqué un parti de fourrageurs et ont mis en fuite leurs animaux.

Les soldats se sont retranchés derrière les wagons et ont résisté trois heures. Ayant alors reçu des renforts, ils ont repoussé les Indiens. Soixante Indiens et —— soldats, y compris le lieutenant Jennes, ont été tués. Le maj. Powell, qui commandait les fourrageurs, attribue leur résistance à leurs armes, armes de longue portée et se chargeant par la culasse.

Passe du Sud Ouest, 15.—Arrivée la goélette Salvador avec une cargaison de fruits de la Havane.

Savannah, 15—Coton ferme. Bonne demande. Vendu 76 balles à 26 1/2 à 27. Reçu 163.

New York, 15—Même situation dans le marché monétaire. L'or était ferme à la clôture à 140 5/8. Le gouvernement en a fait vendre pour environ $500,000. Sterling inactif à 109 3/8. Les gouvernements étaient fermes à la clôture. Fonds bien tenus et généralement sans changement.

Washington, 15. — Dexter a parcouru un mille, à la course de Buffalo, en 2 minutes 17 secondes, sous le harnais; c'est la course la plus rapide qu'il ait faite. Bonner l'a fait entrer en lice pour une somme de $30,000.

M. Jefferson Davis a refusé d'avoir une entrevue avec le révérend Paul Bagby, au sujet d'une pétition pour obtenir son pardon.

Le navire Nelly Fogarty, allant de New York à San Francisco, a pris feu en mer. L'équipage s'est sauvé.

Quatre personnes ont été emportées aujourd'hui par les chûtes du Niagara. On n'a pu retrouver leurs corps.

Le général Rousseau, tout en riant de la lettre de Sheridan, nie avoir le moindrement manqué au commandant de District.

**Dépêches d'hier après-midi.**

REVOLTE DE CANALES.

IL MARCHE SUR MATAMOROS.

Galveston, 12.—Des dates de Monterey du 3 courant nous apprennent que Canales est en révolte. Il a voulu capturer un convoi d'espèces, mais il en a été empêché. Il marche maintenant sur Matamoros.

Beaucoup d'hommes qui avaient adhéré à l'empire doivent être privés de la franchise électorale.

Galveston, 12.—Il y a eu dimanche, 18 décès causés par le choléra.

New York, 15—Richard O'Gorman a fait l'éloge du général Meagher devant un immense auditoire. Le maire Hoffman présidait.

Le steamer Hammonia est arrivé avec les restes du gouverneur Wright.

Des avis plus récents du Mexique, par la Havane, disent que Vidal est étroitement détenu. Marquez a été pris à l'Hacienda de Paradons. Le prince Salm Salm est parmi les condamnés. Une lettre de la Havane du 10 dit qu'une émeute sérieuse a eu lieu à Matanzas, pendant un combat de taureaux.

Une conspiration de nègres a été découverte à Santiago de Cuba, et la plupart des meneurs ont été arrêtés.

La fièvre jaune règne partout dans l'île.

Le dock de St-Thomas a coulé bas.

Washington, 15—Bradley a été arrêté ce matin sur un affidavit qui l'accuse d'avoir adressé un cartel. Bradley a fourni une caution de $2,000.

Liverpool, 15, midi—Coton, calme mais ferme.

New York, 15—Coton, calme mais ferme à 28 1/2. Fonds actifs. Or, 140 3/8.

—Deux plaisanteries assez spirituelles empruntées au *Figaro*:

*Précis de Géographie.*

—Stockholm est en Italie, n'est ce pas? disait-on à Potier dans une pièce des Variétés.

—Je ne crois pas.... ou du moins il n'y a pas bien longtemps qu'il y est.

*Précis d'Histoire.*

—Qu'est-ce qu'il y a donc eu, sergent, en 93, qu'on nous en parle si souvent?

—En 93? eh bien! pardi, c'est la révolution de 1830.

## CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—15 août.

THERMOMETRE DE C. DUDAREL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

| | |
|---|---|
| 8 heures A. M. | 84 degrés |
| Midi | 89 " |
| 3 heures P. M. | 91½ " |
| 6 heures P. M. | 87 " |

MORTALITÉ DANS LA VILLE.—Le 12 août, il y a eu 2 décès causés par la fièvre jaune; le 13, 1 décès du choléra et 5 de la fièvre jaune; le 14, 1 du choléra et 5 de la fièvre jaune; le 15, 1 du choléra et 2 de la fièvre jaune.

TRANSFERT.—Les bureaux de l'Auditeur et du Trésorier d'Etat, et d'autres bureaux publics ont été transférés à l'encoignure Royale et Conti, dans la bâtisse de la vieille banque de la Louisiane, qui est vaste, à l'épreuve du feu et tout à fait isolée. Le gouverneur Flanders ne pourrait-il pas utiliser aussi l'ancien local de la banque des Citoyens, rue Toulouse? Cela produirait un peu d'animation dans un tronçon de rue, où il ne passe pas même une charrette?

LA BAGARRE SUR UN STEAMBOAT.—John Brown, le second du steamer John Kilgoor, qui avait été accusé d'avoir tiré sur des nègres, ainsi que deux nègres plus bruyants et plus audacieux que les autres, ont été condamnés à $15 d'amende chacun.

DISPENDIEUSE MAITRESSE.—La maîtresse d'un officier de l'armée a fait ici, dit le *Times*, des comptes pour une somme de $20,000, pendant une absence que fit cet officier pour aller à Washington. A son retour, il a refusé de payer les comptes en niant qu'il en fut responsable.

### La Légende de Miramar.

Nous trouvons dans les journaux de Paris la lettre suivante, adressée en premier lieu à la *Esperanza*, feuille espagnole:

Trieste, 13 juillet.

Le destin fatal de Maximilien avait été comme annoncé par plusieurs de ces incidents qui, lorsqu'ils précèdent ou accompagnent dans la vie certaines entreprises flatteuses pour les projets ou l'ambition des hommes, ne sont autre chose que des avertissements par lesquels la divine justice semble vouloir nous prévenir et nous conseiller d'y renoncer.

Depuis que l'idée conçue par Maximilien s'était répandue à Miramar on observait une situation agitée, violente, mêlée de mécontentement, qui avait remplacé le calme claustral et heureux dont tout le monde jouissait dans ce délicieux séjour des allées et venues continuelles de personnes inconnues, de mystérieuses réunions, et le télégraphe de Miramar fonctionnant presque sans interruption.

Le jour où partit de Miramar le premier agent mandé par Napoléon, sans doute pour traiter de l'affaire, le majordome du palais, qui l'avait accompagné à la station du chemin de fer, s'enferma à son retour, dans son cabinet et se tira un coup de pistolet sans que l'on ait jamais pu savoir la cause d'une pareille détermination, car c'était un homme très estimé de tout le monde, et dans une position qui ne pouvait faire supposer une résolution semblable.

Peu de jours avant que Maximilien reçut la députation mexicaine qui venait, pour la seconde fois, avec le plébiscite des notables, lui offrir la couronne, Mme la comtesse de Lukzoff, grande camériste de l'archiduchesse Charlotte et belle-mère de M. Gutierrez de Estrada, président, comme on sait, de la députation, mourut subitement. On attribue à cette comtesse, et non sans fondement, à cause de sa parenté avec M. Estrada, l'initiative, à Miramar, de l'idée d'un empire mexicain. Ce fut elle aussi qui servit d'intermédiaire et d'appui aux Mexicains auprès de l'archiduc et de sa femme. L'archiduchesse Charlotte se détermina plus facilement en faveur du projet, et décida son auguste époux, qui, d'après les principes, ne s'en souciait pas le moins du monde.

N'y a-t-il pas quelque chose de fatidique et d'alarmant dans ce trépas soudain de la personne qui avait concerté et fait [illegible], et cela dans le temps même critique où son projet touchait à sa réalisation?

Le 5 août prochain il y aura un an que l'impératrice Charlotte, revenant du Mexique, arriva à Miramar. L'escadre victorieuse de Lissa se trouvait à l'ancre tout près de là, dans la baie de Muja, et avait des ordres de Vienne pour recevoir l'impératrice avec tous les honneurs dus à ce titre, et comme l'épouse de son auguste chef.

Tegetthoff avait préparé une réception solennelle, et bien que la matinée eût été claire et sereine, à mesure que s'approchait l'heure où devait arriver le bâtiment qui amenait de Vera-Cruz l'impératrice, le ciel se couvrit de nuages, une tempête furieuse, rares en ces lieux à cette heure là, commença au moment où l'on aperçut le vapeur impérial, à tel point qu'on entendait à peine les salves de l'escadre, et que l'impératrice dut renoncer à passer en revue et se diriger en toute hâte sur Miramar, que la brume environnante dérobait aux regards.

Beaucoup de personnes sans être fatalistes ni superstitieuses, virent dans ce phénomène quelque chose de prophétique, et leur triste présage ne tarda pas à être vérifié, d'abord par la démence de l'impératrice, et depuis lors par la fin tragique de son époux.

Lorsqu'en 1861 on voyait tout couleur de rose, parce que personne ne croyait que l'appui de la France put manquer au souverain que l'on voulait créer, on consultait, au Trentino [illegible] que vers qui circulèrent par la ville avec assez de succès, et que l'on a fait courir, copiés et conservés. Les voici:

| | |
|---|---|
| Massimiliano | E' nappo gallico |
| Non ti fidare, | Colmo di spuma. |
| Torna al castello | Il *Timeo Danaos* |
| Di Miramare | Chi non ricorda? |
| Quel trono fracido | Sotto la clamide |
| Di Montezuma | Trova la corda! |

(Maximilien, méfie-toi, retourne au château de Miramar. Ce trône pourri de Montezuma est une coupe gauloise pleine d'écume. Qui ne se souvient du *Timeo Danaos*? Sous la pourpre se trouve la corde!)

La catastrophe de Maximilien devait naturellement être fort sentie et pleurée à Trieste, plus peut-être que partout ailleurs, excepté dans sa famille. Ici, la population presque tout en entier s'est spontanément groupée dans la cathédrale Saint Just, où le conseil municipal fit célébrer avec la plus grande pompe un service funèbre pour le repos éternel du malheureux empereur.

Toutes les corporations civiles et militaires y ont assisté, ainsi que le corps consulaire. Mme la comtesse de Molina et S. M. la reine des Belges, qui est arrivée à la suite du Vienne incognito avec quelques personnes de sa suite, a voulu assister aujourd'hui à l'office funèbre dans une tribune, également incognito. Il paraît que son voyage a pour objet d'informer sa malheureuse belle-sœur de la mort de son époux si son état mental le permet, et aussi de voir si elle pourra la décider à aller à Bruxelles, tant pour qu'elle soit auprès de sa famille que pour voir si l'on peut arriver à sa guérison.

### Mlle Déjazet à Nantes.

On lit dans le *Phare de la Loire*:

Pour la première fois depuis l'ouverture de la campagne dramatique d'été, il y avait foule hier au Grand Théatre. C'est que sur l'affiche s'étalait en grandes lettres un nom populaire; on y lisait: *Déjazet*, et au dessous: *Premières armes de Richelieu*. De bonnes gens, appuyées sur leurs cannes, commentaient cela.

—Quoi, Déjazet! quoi, cette actrice qui jadis faisait recettes sur la scène des Variétés du bord de l'Erdre et qu'on disait déjà mûre, bien qu'il n'y parut point, quoi, la même dans ce même rôle où il faut avoir quinze ans, quoi, le vrai, le seul, l'unique Fronsac! est-il possible? est ce vrai?

Et ces vieux adorateurs de la grâce, de l'esprit, de l'entrain passé de la vive comédienne n'en pouvaient réellement croire leurs yeux.

D'autres, plus verts, se rappelaient que dans leur enfance ou dans leur première jeunesse ils avaient beaucoup entendu parler de cette Déjazet éternelle, qu'il fut un temps où ses mots devenaient l'ornement des chroniques parisiennes, où l'on faisait passer par sa bouche mille traits piquants, recueillis depuis dans les annales de l'art et de l'esprit français, où elle tenait le haut du pavé sur le terrain du couplet et de la hardiesse érotique, l'épée au côté, le chapeau sur l'oreille, poudrée à ravir, garçon par les allures, femme par la finesse.

De tous côtés enfin, c'est un bruissement où la surprise et la curiosité avaient chacune leur bonne part.

Qu'on ne s'attende pas à nous voir éluder les difficultés de la tâche que ce double sentiment et l'empressement légitime qui en a été la conséquence nous imposent ici. Sans vouloir faire [illegible] à propos de la solennité, sans élever les devoirs de la critique à la hauteur d'un sacerdoce, il nous paraît qu'elle n'a pas le droit de remplacer la vérité par des banalités, par des phrases de convention et qu'en somme mieux vaut se taire qu'être l'écho complaisant de ces réclames où le public est le premier à démêler les bonnes grâces d'une conscience facile.

D'incapables biographes nous apprennent que Déjazet est née à Paris le 30 août 1799 et qu'elle va, en conséquence, entrer le mois prochain dans sa soixante-neuvième année. Elle a donc à peu près 53 ans de plus que le Richelieu des *Premières Armes*. On comprend qu'il doit lui être difficile de dissimuler complètement cette énorme différence. Elle paraît cependant dans un costume adorable, blanc argent et bleu. C'est Fronsac! il n'y a point à s'y tromper.... et toutes les lorgnettes sont braquées vers ce mauvais sujet précoce. Déjazet subit bravement l'épreuve, bien campée sur ses petites jambes. Avouons le, néanmoins, sa physionomie toujours spirituelle a quelque peu subi des ans l'irréparable outrage. Ce n'est pas celle d'un adolescent, le miracle ne va pas jusque là; le jeu est aussi plus contenu qu'autrefois, les gestes moins alertes, mais la grâce native de cette inimitable créatrice d'un genre exceptionnel subsiste toujours, mais la tournure de Déjazet sous l'habit galant du jeune marié a toutes les distinctions désirables. On dirait d'un portrait du temps sorti de son cadre, tant cet habit lui sied bien. Une diction incisive, une façon exquise de dire le couplet, une voix fraîche achèvent ce rajeunissement, de sorte que, si ce n'est pas tout à fait, comme on dit, la Déjazet d'autrefois, c'est encore le meilleur Richelieu qui soit au monde.

On a raison de l'aller voir, on a raison de l'applaudir, de la fêter comme on l'a fait hier, de fleurir cette gloire du vaudeville où il y a de la comédie. La création du rôle de Fronsac par Déjazet sur le théâtre du Palais Royal date du 3 décembre 1839. La plupart de ceux qui l'entouraient alors ont disparu: elle reste pour montrer comment on sauve une situation délicate, comment, avant l'invention des pièces à cascades, des parodies lyriques d'à présent et des féeries à outrance, on savait plaire rien qu'avec du talent, du goût et de l'expression.

—Le schisme qui s'est déclaré au sein de la religion mormone, et dont nous avons plusieurs fois entretenu les lecteurs, n'a pas, s'il faut en croire une correspondance spéciale au Times de New York, la gravité qu'on lui avait attribuée.

D'après ce correspondant qui, habitant la ville du Lac Salé, est parfaitement à même de savoir ce qui s'y passe, Brigham Young ne se serait pas brouillé, comme on l'a dit, avec trois des douze apôtres choisis par lui-même, savoir Orson Pratt, Orson Hyde et Amasa Lyman. Ce dernier seul est en froideur avec le prophète, qui n'a pas cessé de rester avec les deux autres dans les termes de l'entente la plus parfaite.

Quant au dissentiment avec Amasa, il se réduit à ce que cet apôtre a prêché en public que Jésus Christ n'avait pas expié les péchés du monde, tandis que la doctrine contraire est soutenue par Brigham Young comme le principe fondamental de la religion mormone.

Il paraît du reste que la croyance nouvelle prêchée par Amasa n'a eu que peu ou point de partisans. Dans tous les cas, l'autorité de Young n'en a été aucunement ébranlée, et c'est bien à tort que des bruits de schisme ont été répandus par l'Union vedette, organe des gentils, beaucoup trop enclin à prendre ses désirs pour des réalités.

La grande préoccupation des habitants de l'Utah en ce moment n'est pas la religion, mais la découverte de gîtes aurifères à deux cents milles à l'est de la ville du Lac Salé. Cinq cents familles, dit-on, ont déjà été s'établir dans ce nouvel Eldorado. Toutefois, le correspondant auquel nous empruntons ces détails, croit que ce chiffre est grandement exagéré, bien qu'il reconnaisse qu'une excitation générale règne au sujet de ces mines d'or, dont il ne conteste pas la richesse probable.

### BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 15 août.

Nous n'avons pas d'amélioration à constater.—La demande de sucre et de mélasse était locale; les prix se sont, néanmoins, maintenus.—Les produits de l'Ouest ont trouvé moins d'acheteurs; la farine s'est améliorée, l'avoine a encore faibli et une nouvelle baisse de 5 cents par boisseau a eu lieu dans le maïs.—Il ne s'est rien fait dans le tabac.—Les ventes de coton sont à peine de 200 balles, aux prix antérieurs. Il y a du mieux dans l'article.

Le numéraire ne s'est presque pas vendu. L'or a ouvert nominalement à 140 à 140 5/8 dans Wall street; il a subséquemment fléchi et a clos lourd à environ 139 3/4. Les acheteurs brillaient par leur absence. Les transactions embrassent $2,500, $4,000 et $8,000 à 139 3/4, $7,000 à 139 7/8 et $3,000 à 140.—On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines valaient 132 1/2 à 133 et les piastres mexicaines 144 1/2 à 145 sur les comptoirs.

Le change étranger a été négligé. Les traites commerciales étaient rares par suite du peu de ventes de coton, et la demande était à peine modérée pour les remises. Il s'est traité une petite somme en bon clear à 152 1/2, 700 livres No 1 à 152 3/4 et 5,000 livres (1,000, 1,500 et 2,500) de banques, pour remise directe, à 154 1/2. Dans le change sur France, une vente de 25,000 francs de banque à 3.65. Le sterling peut être coté nominalement à 150 1/2 à 151 1/2 les traites-connaissements, 152 1/2 à 153 le No 1 à première classe et 154 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.67 1/2 le commercial No 1 et 3.65 à 3.62 1/2 le change de banque.

Le change américain a été calme, et il ne s'est opéré aucune variation importante dans les cours. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée. Il y avait peu de change commercial; les transactions embrassent $900, $15,000, $16,000, $20,000 et $40,000 sur New York et sur Boston, à vue, à 5/16 de prime, $4,000 et $1,000 à 1/4, $10,000 au même taux et $20,000 à trente jours, à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial à vue étaient, à la clôture, de 1/4 à 5/16 de prime.

Il ne s'est pas fait de ventes d'actions.

Les bons de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. Les Consolidés sont cotés à 86 à 88 et les émissions en faveur de chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons. Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73, les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 51 à 52, $10,000 en billets de l'Etat se sont vendus à 77, $3,000 en gros billets de la ville à 80 et $1,000 en petits billets à 76.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 13 à 14 et ceux du Trésor de l'Etat à 75 à 77.—Les petits billets de la ville sont à 3 1/2 à 4 1/2 d'escompte et les billets de 10 et 20 s'achetaient facilement à 11 à 12 cents.

### BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Jeudi, 15 août 1867

COTON.—L'ouverture du marché a été marquée, ce matin, par une demande assez animée. Cependant, un peu plus tard, le mouvement s'est ralenti, d'abord à cause des difficultés qu'ont eues les intéressés à trouver les qualités dont ils avaient besoin et ensuite parce que les ordres de beaucoup d'acheteurs ne leur permettaient pas de payer les prix demandés par les détenteurs. Dans ces circonstances les transactions de la journée ont été on ne peut plus faibles, et, à la clôture, formé un montant à peine de 200 balles, prises par cinq courtiers, à des prix irréguliers, mais plus fermes, le marché ayant clos à nos cotes tout en montrant une tendance à la force. Eu égard aux remarques qui précèdent nous répétons nominalement nos cotes, savoir—ordinary 20 1/2 à 22 1/2 cents, good ordinary 23 1/2 à 24 1/2, low middling 25 et middling 28 à [illegible]. Si les facteurs consentaient à modifier un peu leurs vues, le montant des ventes eut pu atteindre un chiffre plus élevé.

STATISTIQUE COTON.

| | | |
|---|---|---|
| Stock en mains au 1er sept. 1866, balles | | 102,082 |
| Reçu aujourd'hui | [illegible] | |
| précédemment | 775,[illegible] | 775,180 |
| Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons | 13323 | 777812 |
| | | 879894 |
| Expédié aujourd'hui | [illegible] | |
| précédemment | 856,545 | 856,[illegible] |
| Stock en mains | | 23313 |

TABAC—Rien qui soit de nature à être rapporté n'a transpiré aujourd'hui dans cette branche. Les lots offerts continuent à être faibles et la demande n'a été faite que par quelques acheteurs dont les ordres indiquaient des chiffres inacceptables. Aucune transaction importante n'a eu lieu. Le stock en mains est limité, et rien ne tend à faire présager son prochain accroissement. Partant, les détenteurs maintiennent leurs prix. Nous continuons à coter:

*Léger*—Inférieur lugs, 4 à 4¼, good lugs 4¾ à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7½, medium leaf 8 à 10½, fair leaf 11 à 13, fine leaf 13¼ à 15¼, choice selections 16¼ à 18¼ cts.

*Lourd*—Inferior and trashy lugs 4¾ à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in à com. leaf 7 à 8¾, medium leaf 9 à 11¾, fair 12 à 13¼, fine 14¾ à 18—choice selections 18¼ à 21.

Le steamboat Henry Atkins de St Louis est le seul bateau arrivé depuis hier.

SUCRE ET MÉLASSE—Il ne s'est fait aujourd'hui qu'une demande locale modérée de sucre de la Louisiane, et le stock de l'article, en mains, est déjà restreint ce qui fait que dans cette qualité les ventes portent un caractère de détail—coté à 15 à 15 1/2 c pour le fully fair, 16 c pour le prime à choix, 16¾ le bon jaune clarifié, 17 à 17¾ de do de choix, et 17 1/2 à 18 c pour le blanc. Le sucre de Cube n'éprouve en ce moment qu'une demande modérée, le stock en est faible et les détenteurs fermes. Nous le cotons en détail 13 1/2 à 14 c le fair à fully fair, 15 c pour le prime à choix. Nous n'avons à annoncer aucun changement sur le marché aux mélasses de Cube et l'article est coté à 40 et 55 cents le gallon, selon la qualité et la force des lots.

FARINE—Nous avons encore à signaler un marché calme et incertain. Le stock en mains est fort, mais les détenteurs refusent de vendre aux prix d'hier. Toutefois, il ne se fait que peu ou point de demandes et les ventes ont embrassé 682 barils en petits lots et dont 55 de farine pour ce qu'elle vaut à $7.76, 50 de superfine à $8.50, 77 de double extra à $9.50, 100 de triple extra à $10.37 1/2, 50 de choix à $10.75, 50, 52 de triple extra à $11.50, 25 do à $11.50, 25 do à 12.50 d'extra de choix à $13 le baril et 97 d'extra de choix à des conditions privées.

MAIS—Le marché est calme et il s'y est fait des ventes à une baisse de 5 cts le boisseau de blanc. Les transactions ont embrassé 1700 sacs, dont 100 de mélangé à $1.12, 240, 500 à $1.15, 500, 300 de blanc à $1.20, 100 do à $1.25 le boisseau.

AVOINE—Le marché est calme, mais ferme aux prix les moins élevés d'hier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1760 sacs, dont 200, 560 et 1000, en lots à 60 cts le boisseau.

SON—Il a régné aujourd'hui sur le marché une assez grande activité et les prix de l'article sont sans changements. Ventes de 1410 sacs, dont 260 à $1.10, 200 à $1.12 1/2 et 150 à $1.15 les cent livres.

FOIN—Le marché est calme et sans changements. Nous cotons le prime à choix à $28 à $32 le tonneau. Les autres grades sont nominaux.

PORC—Un lot de 100 barils de mess s'est vendu aujourd'hui à $25 75 le baril. Le stock de l'article est faible et la demande bonne à $26 à $26.50 le baril. 37 barils de porc, rump, vendus en un lot à $18 le baril.

BACON—Approvisionnement faible et bonne demande, prix plus fermes. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 30 barriques de côtes désossées à des conditions privées, 25, 11 do à 16¾ c la livre. Les détenteurs demandent actuellement 13¾ à 14 c pour les épaules et 17 cts la livre de côtés désossés. Les jambons passés au sucre sont cotés à 20 à 22 1/2 cts selon la qualité.

HARICOTS—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et $17 à $18 le baril de haricots du Nord.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepôt à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepôts.

WHISKY—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Ces deux articles n'éprouvent cependant qu'une faible demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous clés, à 35 à 40 cts le gallon et celui de la Louisiane 25 cts le gallon.

CAFÉ—La demande porte principalement sur les plus hauts grades dont le stock est faible.—Nous cotons 18 1/2 c la livre, en or et 26 c en monnaie courante pour le prime, 16 1/2 c en or et 23 c en monnaie courante pour le low fair.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en forts lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

LAINE—Le stock en est rond et la demande bonne. Nous cotons la lavée 27 à 30 cts, 10 à 12 cts la laine pleine de glouterons 18 à 21 et la native de la Louisiane, 21 à 1/2 et ¾ Merino, et 25 à 26 la livre de 3/4 à 7/8 merino.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux est passablement rond et la demande de l'article est bonne à 10 à 10¼ cts pour les vertes et les sèches 16 à 19 cts.

SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR—L'approvisionnement de chandelles est faible et la demande modérée en ce moment. Nous cotons 16 1/2 à 17 cents les chandelles de 12, 17¼ à 18 pour celles de 13, 18 1/2 à 19 c, celles de 14 et celles portant le poids plein 21 à 22 cts.


**Demande de Magasin au rez-de-chaussée**
ON demande un magasin au rez-de-chaussée ou au premier—dans le quartier des magasins de marchandises sèches en gros—On en donnera un bon loyer. S'adresser à Glas Box No 547 au bureau de poste. 28 juillet

**Marché aux Bestiaux.** Jefferson City, 16 août 1867.
Arrivé hier—457 boeufs du Texas, 338 veaux et veaux d'un an, 46 cochons et 20 vaches à lait.
Vendu—184 boeufs du Texas, 330 veaux et veaux d'un an, 74 cochons, 84 moutons et 2 vaches à lait.
A vendre—1,319 boeufs du Texas, 425 veaux et veaux d'un an, 182 cochons, 664 moutons et 38 vaches à lait.
Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net, [illegible] à 10 —
Boeufs du Texas 1re qualité, par tête .... 30 — à 45 —
do do 2me qualité, par tête .... 30 — à 40 —
do do 3me qualité, par tête .... 15 — à 20 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr. .... — 10 à — 11
Moutons, Vaches du Texas, Vaches à lait, Veaux, Chèvres [illegible]

Décédé, le 14 août, à onze heures du soir, HENRY AUBERT, âgé de 43 ans, fils de P. A. Aubert et de dame Henriette Heines.

Décédée hier, à 4 1/2 heures P. M., JEANNE ADRIENNE, âgée de 2 ans et deux mois, fille de Henri Cazenavette et de dame Anaïs Pinac. Les amis et connaissances des familles Cazenavette et Pinac sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu ce soir, à 4 1/2 heures. Le corps est exposé chez son père, rue Craps, No 335, entre Union et Bagatelle.

**SERVICE FUNÈBRE.**
Un service funèbre sera célébré samedi, 17 du courant, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St. Louis, pour le repos de l'âme de VICTOR BOTEY, né à Vesoul, Haute Saone, (France), le 27 octobre 1838; décédé à Vera Cruz, Mexique, le 16 juin 1867. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation.
De la part de son père et de sa mère. 15 août—3f

**SERVICE FUNÈBRE.**
Un service funèbre sera célébré, VENDREDI PROCHAIN, 16 du courant, à huit heures du matin, à la cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feue MARIA LETOMBE. Les amis et connaissances des familles Trumpf, Mazoe et Deluzain sont priés d'y assister, sans autre invitation.
11 août—3f. De la part de son mari.

**REVUE COMMERCIALE ANNUELLE DU *Price Current*.**
SAMEDI 31 août nous publierons L'ETAT ANNUEL DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] forme de circulaire, afin qu'il puisse être envoyé dans toutes les parties des Etats-Unis et partout ailleurs. Les [illegible] sont priés de nous faire parvenir leurs commandes le plus tôt possible.
YOUNG, BRIGHT & CO., Bureau du Price Current, Rue Gravier Nos 129 et 131. 15août—4PP

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.**
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville. Hôtel de Ville, 15 août 1867.
LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1867 [illegible] au bureau du Board, dans la salle No 1 de l'Hôtel de Ville [illegible] de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi tous les jours, (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront [illegible]
F. P. HARPER, Secrétaire du Board.

**A vendre.**
EN débarquement du [illegible], de Marseille—[illegible] BANDOL vieux et NARBONNE. ADOLPHUS OBERT.
EN débarquement de la barque ARVIO venant de Marseille: [illegible] huile d'olive [illegible]. Et à vendre par A. CARRIERE & CO., 15 rue Bienville.

En débarquement de la barque AMANDA GUION, arrivée de la Havane,
1,400 caisses SUCRE de [illegible]. A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO.

**Avis.**
MONSIEUR L. [illegible] Coiron n'est pas employé par moi [illegible]. L. J. COIRON.

**A louer.**
Le second étage du magasin No 44 rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane. Possession donnée immédiatement.

**POUR CARMEN.**
Le beau navire français FRANCE ET MEXIQUE, capitaine Dorasse, partira pour le port ci dessus le 17 courant [illegible]. C. CAVAROC & CO., No 5 Exchange Place.

**35 piastres de récompense.**
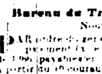
PERDU dans l'après-midi du 13 courant, un PORTE-MONNAIE contenant environ [illegible]

**Avis.**
Bureau du Trésorier—Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 13 août 1867.
PAR ordre du général commandant [illegible] TAXES DE VILLE de 1866, payables en 1867, a été prolongé de trente jours [illegible]. S. HOWELL, Trésorier.

**Family's Chartres Coffee**
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et concassé suivant la fameuse méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville. LECROQ & Co. Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville.

**Dames jeannes. Dames jeannes.**
1000 dames jeannes de 5 gallons, [illegible] de 3, [illegible] de 2. A vendre par ANT. LANATA, 9 & 11 rue Jefferson.

**$25 de Récompense.**
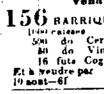
PERDU dans la matinée du 13 courant, UN PORTE-MONNAIE contenant environ quatre-vingts piastres en billets ainsi que [illegible] dans le premier cimetière St Louis, au nom de Joseph Catalo[illegible]. Ces papiers n'ont de valeur que pour la personne [illegible]. La susdite récompense sera donnée à qui rapportera le porte-monnaie au No 20, rue Orleans, entre Royale et Bourbon. 14août—3

**Demande de Blanchisseuse.**
ON demande immédiatement une bonne BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE, blanche ou de couleur, pour aller à la Grande-Ile. On donnera de bons gages. S'adresser chez Mr. A. Willoz, au No 61 rue Tchoupitoulas. 9 août—6f

En débarquement de la barque 'Bon Père,' venant de Bordeaux:
156 BARRIQUES Vin Rouge ordinaire, 100 caisses do do do, 500 do Cerises à l'Eau-de-vie, 80 do Vinaigre, 16 futs Cognac. Et à vendre par A. CARRIERE & CO., 15, rue Bienville. 10 août—6f

**Fruits à l'eau de vie et fruits au jus.**
800 caisses cerises à l'eau-de-vie, 50 caisses fruits assortis à l'eau de vie, 25 caisses abricots à l'eau de vie, 50 caisses fruits au jus, assortis — de la nouvelle récolte.
En débarquement de la barque française France & Mexique, arrivée de Bordeaux et à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée.

**AVIS.**
NOUS annonçons avec plaisir aux membres du barreau de la Louisiane et au public, que M. A. BOISBLANC qui, depuis trente ans, est greffier et commis aux minutes des différentes Cours de l'Etat, des Cours de Circuit et de District des Etats-Unis pour la Louisiane—vient de donner sa démission de député marshal de ces deux dernières cours et qu'il offre ses services aux avocats et au public.
Il se charge de toutes les procédures judiciaires, de recouvrements de comptes, de paiement de taxes et de toutes les procédures qu'exigent les lois de banqueroute, etc., etc.
Bureau rue Royale No 120, entre les rues Toulouse et St-Louis,—Nile-Orléans. 6 août—1m

**Moulins "Eagle" à égrainer le Coton.**
CES Moulins ont, depuis nombre d'années, la réputation d'être les meilleurs; ils donnent un meilleur échantillon [illegible]. On en a vendu plus de 5,700 sur ce marché et tout le monde en a été satisfait. Le soussigné en offre un grand stock de toutes les grandeurs. W. L. CUSHING, Rue St-Charles, No 61. 4 août—1m—3fps

**PRESSES A COTON D'INGERSOLL.**—C'est la seule PRESSE A COTON économique qui soit actuellement sur le marché à l'usage des habitans; c'est la seule qui ait complètement réussi à faire des balles de 500 livres, avec l'aide de deux ou de quatre travailleurs et sans mulets, chevaux, etc, ce qui permet au planteur de faire beaucoup d'économies. Chaque Presse est huilée et au complet, y compris la boiserie; elle est emballée pour être expédiée, est accompagnée des indications nécessaires pour la monter et on peut la monter deux heures après qu'elle est reçue sur l'habitation. Il y a près de 300 de ces Presses qui sont employées. A vendre par WM. L. CUSHING, Seul agent, Rue St-Charles No 61. 4août—1m

**Vis Newell à Coton.**
LA meilleure presse à coton est celle où se trouve la VIS NEWELL A COTON que STEDMAN & Co. ont beaucoup perfectionnée, pour être vendue par moi exclusivement. Il sera fait un escompte libéral aux planteurs. W. L. CUSHING, rue St Charles, No 61.

**AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.**
500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger, 250 estagnons [illegible], 75 bonbonnes Eaux de roses.
Marchandises ci-dessus vendues aussi par gallon.
Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c, à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans.
Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.
19 juin—3m—3fps. A. DOUSSAN, rue de Chartres.

**Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.**
BUREAU, RUE DU CANAL, No. 69. Nouvelle-Orléans, 16 juillet 1867.
CONFORMEMENT à une résolution des Directeurs de cette Compagnie, datée du 1er mars 1867 et du 6 juin 1867, le secrétaire et Trésorier est maintenant prêt à émettre les bons de seconde hypothèque de cette Compagnie pour les coupons dus sur les bons de première hypothèque.
G. W. SQUIRES, Secrétaire et Trésorier. 18 juil—1m

**VIN DE CHAMPAGNE**
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ, No 37, rue Vieille-Levée. 5 janv—1an

***Marchandises d'Automne.***
**J. LEVOIS & CO.**
Font l'ouverture de leur stock D'AUTOMNE comprenant
INDIENNES FRANÇAISES, couleurs chinées, do do lilas et pourpre, do do noires et blanches, A dessins pour Femmes et Enfants.
—AUSSI—
Leurs INDIENNES AMÉRICAINES, nouvelles, d'Automne, couleurs et genres de choix pour Enfants.
200 pièces BARÈGE GRENADINE, Fonds noirs à 50 cents la yarde.
CHALES LAINE et DENTELLE CAMBRIA.
PARASOLS d'un nouveau genre.
Ils offrent, en gros, un stock complet de MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES, A des conditions libérales, par pièce ou colis.
J. LEVOIS & CO., Au coin des rues Canal et Bourbon. 11 août 6

**Compagnie d'Assurance des FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.**
39......Rue Carondelet......39. Nouvelle Orléans.
Tous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.
Montant des primes reçues la première année (douze mois) de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—$413,636 14.
—ACTIF—
Le 30 avril 1867 ..........$516,216 31.
Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président, HARMON DOANE, Vice Président, Ed. A. PALFRY, Secrétaire.
—DIRECTEURS—
James Hewitt, W. A. Johnson, J. W. Burbridge, Jno I. Noble, Moses Greenwood, Alfred S. Huntington, Hugh McColl, Marshall J. Smith, L. Gauchea, John Chaffe, L. H. Terry, Jos D. Blair, J. J. Warren, Wm Hall, Robert Pitkin, Alfred H. Isaacson, Rich'd Milliken, Sam'l E. Moore, Wm H. Henning, Thos M. Scott, Joseph Block, J. B. Jennings, R. T. Buckner, H. H. Ware, Sam'l Friedlander. 11 août 6 m

**Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.**
AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.
A VENDRE [illegible] H. M. VAN SOLINGEN. WILLIAM BELL.

**Demande de maison.**
On demande à louer pour le 1er octobre prochain, une MAISON [illegible]

**Produits de l'île de Cube.**
Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, en boucauts, tierçons et barils.
1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune [illegible], caisses GELÉE et PATE de goyave, CAFÉ de la Havane, CACAO, CIGARES des meilleures marques. [illegible] CHARBON [illegible].
E. TROISGROS, No 55 et 57, rue de la Douane entre Chartres et Vieille-Levée.

**A vendre pour cause de départ.**
ON désire vendre [illegible]

**AVIS.**
Le navire français FRANCE ET MEXIQUE, capitaine Dorasse, venant de Bordeaux, est en débarquement [illegible]. C. CAVAROC & Co., 5 Exchange Place.
EN débarquement du navire français FRANCE ET MEXIQUE, venant de Bordeaux, et à vendre par [illegible] C. CAVAROC & Co., 5 Exchange Place. 9 août—8f

**Docteur A. Landry,**
De la Faculté de Médecine de Paris.
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures. 12août—3m.

**L'ARROW TIE et les cercles en fer, patentés.**
A vendre, au plus bas prix, par H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE, Agence générale au No 43 de la rue Carondelet.
CES cercles sont les meilleurs dont on se serve actuellement pour mettre le coton en balle. Les compagnies d'assurance de cette ville les approuvent; les presses à coton de la Nouvelle-Orléans, de Memphis, de Mobile, de Galveston, de Savannah et les planteurs s'en sont servis avec succès.
N. B.—Ces ARROWS TIES sont en vente chez les marchands de la Nouvelle-Orléans et dans tous les Etats à coton, aux plus bas prix. 19mai—1an

**CHOLERA.**
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
CETTE liqueur inventée par M. Raspail, l'un des plus grands chimistes du monde, est le seul préservatif reconnu efficace et employé par les trois quarts des populations menacées du choléra.
C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, etc. A vendre par F. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon. 1er août

**A vendre,**
UN moulin à sucre, au complet; rouleau de quatre pieds de long, et vingt-six pouces de diamètre, traits en fer battu de 8 et 9 pouces de diamètre, avec ou sans la machine, qui a quatre pieds de jeu. Le cylindre a 10 pouces de diamètre. S'adresser à ARTHUR THIBAUT, rue Front Levée No 37. 1er août—1m.

**Avis.**
MOITIÉ PRIX.—Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord—Passage, département général, Nile Orléans, 7 août 1867. Les délégués à la Convention de la Société Baptiste Nationale (de couleur) qui doit avoir lieu à Nashville, le 16 du courant, peuvent se procurer des billets à moitié prix—c'est-à-dire qu'ils paieront le prix plein en allant et reviendront gratis. Pour les renseignements et les billets, s'adresser aux bureaux, au dessous du City Hotel, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles et à l'Hôtel St-James. ED WARE, Agent pour les billets. 9 août—10

**BOIS DE CONSTRUCTION.** GEORGE MERZ.
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juil—1an

**Damejeannes.**
5960 DAMEJEANNES de 5 gallons, 1700 do de 1 do.
En débarquement du navire Léonidas, arrivé du Havre, et à vendre par C. CAVAROC & CO, No 5 Exchange Place. 9 août—8

**La Loterie du Kentucky,**
d'après le système des polices, se tire tous les jours, au Lucky office, au coin des rues Royale et Douane. 8 août—2

**DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.**
**CUSACHS & OGDEN,**
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

**OFFICIEL.**
Bureau des Commissaires de la dette Consolidée, Nile-Orléans, 19 juillet 1867.
ATTENDU que les Commissaires de la dette consolidée [illegible] VINGT PIASTRES ($20) [illegible]
O. DE BUYS, Secrétaire. 19 juil—1m

**Bonne nouvelle pour les sujets du "ROI LAGER."**
Les soussignés ont la satisfaction d'annoncer aux amateurs du "BON LAGER" et le public en général
Qu'ils ouvriront Samedi soir à 6 heures, au No 66 de la RUE ST CHARLES leur nouvel et élégant Hotel "PREMIUM LAGER HALL."
[illegible] CINQ SOUS [illegible] Bière Lager de St Louis [illegible]
☞ Le soir de l'ouverture, nous offrirons gratuitement un LUNCH, et nous y invitons nos amis et le public.
Très respectueusement, les serviteurs du Public, J. A. CLINE & BRO. No 66, rue St Charles. 9 août—6f.

**AVIS AUX TOURISTES**
De la Nile-Orléans à St-Paul—Billets pour tout le voyage.
Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord. Nile Orléans, 7 août 1867.
LES passagers qui se rendent au Nord par le chemin de fer de Jackson ont le choix de la route [illegible]
ED WARE, Agent général pour les billets. 3 août—7f

**Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.**
No. 897.
RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville [illegible] J. J. KREIDER. Approuvé le 25 juillet 1867. JOHN T. MICHEL, Maire.

**MANUFACTURES DU SUD.** [illegible] FONDERIE DE LEEDS [illegible]

**Loterie de l'Etat de la Georgie**
AU PROFIT DU Masonic Orphans' Home (Asile des Orphelins de Maçons.) DE L'ETAT DE LA GEORGIE.
CETTE LOTERIE [illegible]
La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta, Géorgie, sur le plan de la loterie de la Havane.
PLAN POUR CHAQUE MOIS [illegible]
W. W. BOYD. JOHN H. BARTH.

**Université de la Louisiane—Ecole de Médecine—Faculté:**
A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique.
JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie: WM. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
[illegible] S. M. BEMISS, Doyen de la faculté. 6 août—3me

**BANQUE DES MERCHANTS.** Nile-Orléans, 30 juillet 1867.
A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque, tenue le 27 avril dernier [illegible] Charles Cavellier, notaire public—Les Actionnaires sont par le présent notifiés et requis de se présenter à la Banque, No 9 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux certificats de trente piastres, conformément au dit acte. A. LURIA, Secrétaire. 31 juillet

**Avis.**
LE soussigné remercie sincèrement ses nombreux amis et le public du généreux patronage dont ils l'ont honoré à son ancien local et espère qu'ils le lui continueront à la Bâtisse Moresque, qu'il a l'intention d'ouvrir le 1er Août. Les acheteurs trouveront à son nouvel établissement tout ce qui se rattache à son genre de commerce. JNO GAUCHE. 27 juil—1m

**Leçons particulières.**
UN PROFESSEUR offre de donner des leçons particulières de mathématiques, de français, de latin etc., ou de dessin linéaire et d'aquarelle. S'adresser pour renseignements au bureau de l'Abeille de dix à trois heures. 30 juil

J. M. ELKIN. F. STRINGER.
**ELKIN & Co., ENTREPOT DE TAPIS,** 3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES ET TOILES CIRÉES.
Reçu tout récemment: NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE. Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIRÉES, de [illegible] pieds. TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles. RIDEAUX CORNICHES NATTES &c.

**Maison à louer**
A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain.
Cette maison, située rue Royale No 121, [illegible] entre St Louis et Toulouse [illegible]. S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore [illegible]. 25 juil—1m

**INJECTIONS ET PILULES DU Dr. RICORD,**
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes [illegible] garantie, à vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien, Enc. Conti et Bourbon. 23 juillet

**TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.**
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourbon. 23 juillet

**A vendre.**
UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel. S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville. 30 juil—1m

**Marchandises sèches**
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, En gros seulement.
**BLANCAND & GUITET**
RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.
☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 26 oct—1an

**INSTITUTIONS**
Concours et distribution des Prix du COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le Colonel A. Ferrier. [illegible]

**Académie de l'Etat de la Louisiane,** [illegible]

**COLLEGE DE LA LOUISIANE,** Dirigé par M. le colonel A. FERRIER. PENSIONNAT ET EXTERNAT. [illegible]

**INSTITUTION MARTIN.** HENRI DERON, Successeur. [illegible]

**INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.** Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DERON. Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. [illegible]

**Vis Newell,** [illegible]

**Chaudières à Sucre.** [illegible] LEEDS & CO. Nile-Orléans, Le 25 juillet 1867.

**$200 de Récompense.** [illegible]

**Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,** [illegible]
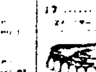

**J. A. De HART, DENTISTE.** 17 [illegible] Dauphine [illegible] 17
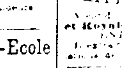

PLUS DE MAUX DE DENTS. E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste, [illegible] St Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.
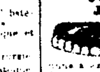

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CANADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, RUE DU CANAL [illegible]
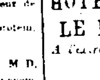

**HOTELS, RESTAURANTS, etc**

**LE RESTAURANT BOUDRO.** A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain, est ouvert pour les DEJEUNERS, DINERS ET SOUPERS. On y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays. [illegible]

**LA DOMINICA.** Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDE. NOCES &c. Angle Canal et Bourgogne. L. B. GASTINEL. 30 mai—1an

**RESTAURANT ST-LOUIS.** 75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77
Tenu par H. Barthe.
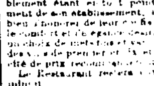
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir [illegible]

**RESTAURANT FRANCAIS,** RUE ROYALE
Tenu par Philippe Forget, Successeur de GALPIN. CHAMBRES GARNIES [illegible] H. FORGET.

**RESTAURANT COSMOPOLITE** LOUIS CHAPLAIN, propriétaire. No 11 Rue Royale [illegible]
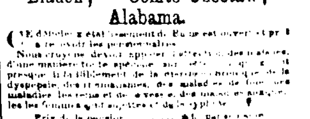

**BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.**
CET établissement [illegible]. JAMES CONNOR & CO, Propriétaires. 10 mai—4m

**J. V. GOURDAIN,** COURTIER. [illegible]

**"THE CAVE"** ......Rue Carondelet......8 [illegible] FRANK HERBER.

**CHAPELLERIE FRANÇAISE,** RUE DU CANAL, No 187 1/2. VICTOR BOUTHOUX. (Successeur du Magasin, No 32 rue St. Charles.) Fabricant de CHAPEAUX de Soie et de Castor [illegible]
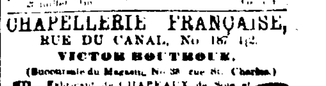

**Le Dr. J. V. Delagrave,** ancien médecin interne des hôpitaux de Paris, ancien chirurgien-major de la marine impériale française, a transféré son domicile et son office au No 124, rue St Philippe entre Bourgogne et Rampart. Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 28 juillet—1m